

DEPARTEMENT du PUY-de-DÔME
DELIBERATION du CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION du MOIS de SEPTEMBRE 2017

SEANCE du MARDI 26 SEPTEMBRE 2017

MOYENS GENERAUX
Finances et comptes publics

Décision Modificative n° 3 du budget 2017 (budget principal, budget annexe du site de Charade)

N° 3.08 du bordereau

Séance présidée par Monsieur Jean-Yves GOUTTEBEL
Président du Conseil départemental

Étaient présents :

M. Jean-Yves GOUTTEBEL, M. Alexandre POURCHON, Mme Sylvie MAISONNET, M. Gérard BETENFELD, Mme Dominique GIRON, M. Olivier CHAMBON, Mme Elisabeth CROZET, M. Bernard SAUVADE, Mme Dominique BRIAT, M. Damien BALDY, M. Bertrand BARRAUD, Mme Colette BETHUNE, M. Claude BOILON, M. Grégory BONNET, Mme Martine BONY, Mme Jocelyne BOUQUET, Mme Nathalie CARDONA, M. Lionel CHAUVIN, M. Jean-Luc COUPAT, Mme Catherine CUZIN, M. Jean-Paul CUZIN, Mme Caroline DALET, M. Pierre DANIEL, M. Antoine DESFORGES, M. Laurent DUMAS, Mme Nicole ESBELIN, Mme Jeanne ESPINASSE, Mme Manuela FERREIRA DE SOUSA, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, Mme Jocelyne GLACE-LE-GARS, M. Jacky GRAND, Mme Emilie GUEDOUAH-VALLEE, Mme Anne-Marie MALTRAIT, Mme Audrey MANUBY, Mme Marie-Anne MARCHIS, M. Florent MONEyron, M. Lionel MULLER, M. Flavién NEUVY, M. Bertrand PASCUTO, M. Jean-Philippe PERRET, Mme Anne-Marie PICARD, M. Serge PICHOT, Mme Monique POUILLE, Mme Valérie PRUNIER, Mme Clémentine RAINEAU, M. Patrick RAYNAUD, M. Pierre RIOL, M. Michel SAUVADE, Mme Elise SERIN, Mme Eléonore SZCZEPANIAK, Mme Bernadette TROQUET.

Absents ou excusés :

Mme Pierrette DAFFIX-RAY, M. Eric GOLD, M. Gérald COURTADON, Mme Nadine DÉAT, Mme Valérie BERNARD, M. Jean-Marc BOYER, Mme Annie CHEVALDONNÉ, M. Lionel GAY, M. Gilles PÉTEL, M. Jean PONSONNAILLE, Mme Monique ROUGIER.

Vu les dispositions du code général des collectivités territoriales (troisième partie) et en particulier ses articles L. 3212-1, L. 3312-1, L. 3312-2 et L. 3312-3 (adoption du budget),

Vu la délibération du Conseil général du 25 mars 2003 décidant, dans le cadre de l'instruction M52 relative à la comptabilité départementale, de voter le budget départemental par nature,

Vu les propositions concernant le projet de Décision Modificative n° 3 du budget 2017 (présentation et note complémentaire),

Vu les dispositions du règlement intérieur de l'Assemblée départementale,

LE PRÉSIDENT AYANT PRÉALABLEMENT

EXPOSÉ

L'instruction interministérielle M52 sur la comptabilité des Départements précise que le budget du Conseil départemental est constitué d'un Budget primitif auquel s'ajoutent s'il y a lieu une ou plusieurs Décisions Modificatives (DM).

Celles-ci autorisent les dépenses non prévues ou insuffisamment évaluées lors des précédentes étapes budgétaires et indiquent les moyens de financement correspondants.

Dans la présentation ci-après, sont successivement examinés les recettes, les dépenses et l'équilibre de cette étape budgétaire.

Des états annexes sont également joints : d'une part, une balance générale du projet de DM3 et d'autre part, un état par programme et politique des autorisations de programme (AP) de dépenses et de recettes ainsi que des crédits hors AP.

CHAPITRE I – BUDGET PRINCIPAL

LES RECETTES

A/ LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement sont diminuées de **1 693 541,10 €**.

Politique patrimoine

Une prévision avait été faite à hauteur de 1,2 M € dans le cadre du projet de cession de la Halle aux Blés. Plusieurs pistes sont toujours en cours d'examen concernant la vente voire la prise en location par bail emphytéotique administratif de ce bien. Il est apparu plus prudent, dans un souci de sécurité budgétaire, de supprimer cette inscription initiale tant que ce projet de cession n'était pas davantage formalisé.

Politique voirie

Une recette de 20 000 € liée à des cessions de véhicules est inscrite.

Des décalages de CP gérés au sein des AP/CP sont également proposés.

L'encaissement des crédits relatifs à l'avenant au volet routier du XII^e Contrat de Plan Etat-Région est notamment reporté à hauteur de 494 926,96 € sur 2018, ceux du Fonds de concours SNCF-RD725 sont décalés en 2019 pour un montant de 218 237 €. A contrario, les subventions relatives à l'aménagement des RD en traverse d'agglomération sont avancées sur 2017 pour une somme de 250 000 €.

Politique	CP Hors AP (1)	AP nouvelle	Révision AP	Echéancier prévisionnel des crédits de paiement				Total CP (3 = 1+2)
				2017 (2)	2018	2019	2020 et +	
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE			5 000,00	-1 800,00	3 400,00	3 400,00		-1 800,00
EDUCATION ET JEUNESSE	4 158,66							4 158,66
GRANDS PROJETS				-29 414,00	29 414,00			-29 414,00
PATRIMOINE	-1 200 000,00							-1 200 000,00
VOIRIE	21 678,20			-488 163,96	244 926,96	243 237,00		-466 485,76
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	-1 174 163,14	0,00	5 000,00	-519 377,96	277 740,96	246 637,00	0,00	-1 693 541,10

B/ LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement sont augmentées de **375 879,94 €**.

Politique développement culturel

Une subvention de 35 000 € est attendue du Ministère de la Culture dans le cadre du dispositif "Premières Pages" géré par la Médiathèque Départementale.

Une dépense de 10 000 € est inscrite concomitamment en section de fonctionnement.

Politique développement rural et agricole

Une redevance d'occupation du domaine public versée par le GIP Terana au Conseil départemental est inscrite à hauteur de 31 131 €.

Un montant de 20 277 € est également prévu pour la régularisation du solde dû par le Département de l'Allier pour l'opération du contournement de Vichy.

Politique éducation et jeunesse

Une augmentation de 166 033 € est prévue pour la participation des familles à la rémunération des personnels d'internat et de demi-pension (PRI), le montant inscrit au Budget primitif 2017 ayant été sous-évalué au regard de la réalisation 2016.

Une recette de 25 563,60 € est inscrite, correspondant à la prise en charge par la Ville de Riom de travaux sur un mur de soutènement au collège Michel de l'Hospital. Une dépense du même montant est prévue concomitamment en section d'investissement. (cf. délibération n° 3.05 même session).

Politique environnement

Une recette de 67 600 € est inscrite correspondant à une subvention perçue de la DREAL pour l'exploitation forestière de l'ENS de la Montagne de Mont.

Politique	CP Hors AE (1)	AE nouvelle	Révision AE	Echéancier prévisionnel des crédits de paiement				Total CP (3 = 1+2)
				2017 (2)	2018	2019	2020 et +	
AIDE SOCIALE	9 103,00							9 103,00
DEVELOPPEMENT CULTUREL	35 087,48							35 087,48
DEVELOPPEMENT RURAL ET AGRICOLE	52 408,66							52 408,66
EDUCATION ET JEUNESSE	194 599,40							194 599,40
ENVIRONNEMENT	74 100,00							74 100,00
FINANCES	2 011,00							2 011,00
INFORMATIQUE ET MOYENS	4 217,51							4 217,51
PATRIMOINE DEPARTEMENTAL	1 438,50							1 438,50
TRANSPORTS	3 000,00							3 000,00
VOIRIE	-85,61							-85,61
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	375 879,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	375 879,94

LES DEPENSES

A/ LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement sont diminuées de **1 452 810,51 €**.

Des crédits de paiement 2017 sont glissés sur les années à venir pour un montant de 1 605 700,56 €. Les principaux mouvements concernent la politique du tourisme pour un montant net de 1 032 590 € (principalement sur le fonds d'intervention touristique), l'éducation et la jeunesse (2 079 936,40 € principalement sur le programme annuel des grosses réparations), les politiques territoriales (1 138 061 € notamment sur les CTDD). Ces réductions de CP sont liées au calendrier de réalisation des différentes opérations.

Politique développement rural et agricole

Les AP "diversification de la production fermière" et "restructuration foncière agricole" sont abondées respectivement de 170 479 € et 90 000 € afin de satisfaire des demandes en cours d'instruction. Ces inscriptions sont financées par redéploiement d'AP 2017 de la même politique.

Politique éducation/jeunesse

Le programme de grosses réparations des collèges est abondé de 200 000 € depuis le reliquat d'AP disponible finançant l'extension du collège de Vic-le-Comte. Ce budget devrait permettre de couvrir une partie des demandes en cours sur les travaux urgents et les travaux de sécurité.

D'autre part une inscription complémentaire de 30 000 € est prévue pour l'équipement des cuisines. (cf. délibération n° 2.01 même session)

Politique environnement

L'AP liée à la convention Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte est augmentée de 81 000 € par transfert des AP acquisition de matériels et de véhicules de la politique voirie. Ces crédits seront employés à l'achat de matériels alternatifs aux phytosanitaires et de véhicules électriques (cf. délibération même session).

Politique patrimoine départemental

La réalisation d'une étude de programmation relative à la mutualisation SDIS/services routiers sur le site du Centre d'Intervention Routier de Rochefort-Montagne nécessite une inscription de 13 000 € en AP. Le remplacement du système de chauffage par radiants de l'atelier du Parc Technique Départemental est quant à lui prévu pour 70 000 €. Ces prévisions sont financées par redéploiement de l'AP 2017 liée aux grosses réparations des bâtiments administratifs.

Politiques territoriales

La signature d'un avenant au CTDD de la Communauté urbaine Clermont Auvergne Métropole est prévue pour allonger la durée du contrat de 3 ans jusqu'en 2020. Cet avenant est financé par une inscription complémentaire en AP de 6,53 M€.

Politique voirie

Un transfert de 200 000 € en AP est demandé à partir du reliquat du programme "acquisition de matériel de déneigement 2017" sur le programme opérations de sécurité pour répondre à une demande urgente concernant un problème d'effondrement de parois rocheuses (commune d'Augerolles).

Au total, les crédits de paiement 2017 sont réabondés de 2 949 235,57 € par glissement de l'échéancier dont 1 444 858 € pour les renforcements des réseaux de voirie et 799 000 € pour l'achat de véhicules.

Politique transports

Les travaux d'accessibilité des arrêts de bus qui apparaissent sur la politique voirie (opérations de sécurité) sont réimputés par redéploiement sur la politique transports à hauteur de 150 000 €.

Politique	CP Hors AP (1)	AP nouvelle	Révision AP	Echéancier prévisionnel des crédits de paiement				Total CP (3 = 1+2)
				2017 (2)	2018	2019	2020 et +	
AIDE SOCIAL			10 000,00	10 000,00				10 000,00
DEVELOPPEMENT CULTUREL				130 000,00	-70 000,00	18 916,00	-78 916,00	130 000,00
DEVELOPPEMENT DU TOURISME			-2 500,00	-1 032 590,00	662 840,00	367 250,00		-1 032 590,00
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE			-27 876,34	-1 327,34	-26 549,00			-1 327,34
DEVELOPPEMENT RURAL ET AGRICOLE			-240 007,96	-157 490,00	-72 517,96	-10 000,00		-157 490,00
EDUCATION ET JEUNESSE			-442 936,40	-2 079 936,40	1 337 000,00	300 000,00		-2 079 936,40
ENVIRONNEMENT			-125 155,87	-157 921,37	32 765,50			-157 921,37
GRANDS PROJETS				40 000,00	3 224,00	-33 224,00	-10 000,00	40 000,00
HABITAT ET LOGEMENT		4 000,00	-107 375,00	-37 730,00	8 730,00	-4 375,00	-70 000,00	-37 730,00
INFORMATIQUE ET MOYENS	2 890,00		-75 572,50	-45 904,27	-29 668,23			-43 014,27
INSERTION ET LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS			-20 000,00		-20 000,00			0,00
PATRIMOINE DEPARTEMENTAL			-82 615,00	-82 615,00				-82 615,00
POLITIQUES TERRITORIALES			6 507 893,00	-1 138 061,20	-84 045,80	2 200 000,00	5 530 000,00	-1 138 061,20
SPORTS			-1 360,50	-1 360,50				-1 360,50
TRANSPORTS	150 000,00							150 000,00
VOIRIE			-220 106,71	2 949 235,57	-2 465 342,28	-1 704 000,00	1 000 000,00	2 949 235,57
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	152 890,00	4 000,00	5 172 386,72	-1 605 700,51	-723 563,77	1 134 567,00	6 371 084,00	-1 452 810,51

B/ LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement sont diminuées de **232 503,81€**.

Politique coopération décentralisée

Une subvention de 50 000 € est accordée en soutien aux Antilles, suite au passage de l'ouragan Irma.

Politique développement rural et agricole

Un Plan urgence apiculteurs est proposé à hauteur de 30 000 € en AE (cf. délibération n° 4.05 même session).

Politique éducation et jeunesse

La création d'une AE d'un montant de 90 000 € est proposée afin de lancer la consultation permettant de conclure un nouveau marché dans le cadre de la lutte contre un gaspillage alimentaire. Cette inscription est financée par des transferts de crédits hors AE/CP au sein de la même politique.

Politique environnement

Une inscription de 20 000 € est prévue afin de régulariser la situation de la TVA suite à la décision d'assujettir les opérations de coupe de bois à la TVA.

Politique finances

Suite à l'application du décret n° 2017-85 du 26 janvier dernier (cf. délibération n° 0.02 du Conseil départemental du 20 juin 2017), l'indice des indemnités versées aux Conseillers départementaux a été revalorisé. Une inscription de 30 000 € est donc proposée.

Politique insertion

Le budget consacré au cofinancement des contrats aidés étant surestimé par rapport aux besoins, il est donc réduit de 21 000 €.

Politique Ressources humaines

Le programme masse salariale est augmenté de 25 458 € afin d'une part, de financer un renfort à la DGSAS ainsi que des vacances au Dispensaire Emile Roux. Ce budget est financé par redéploiement de crédits en provenance des politiques aide sociale, informatique et moyens (à partir de crédits d'investissement pour cette dernière politique).

Politique voirie

Le programme relatif à l'entretien courant de la voirie est augmenté de 300 000 €. Le budget des contrats de maintenance géré par le Parc Technique Départemental est également abondé de 30 000 €.

En compensation, une somme de 400 000 € au titre des dépenses prévisionnelles de l'hiver 2016-2017 liées à la viabilité hivernale est restituée, ainsi que 130 000 € sur le programme dédié à l'entretien et la gestion des véhicules par l'atelier du Parc Technique Départemental.

Politique	CP Hors AE (1)	AE nouvelle	Révision AE	Echéancier prévisionnel des crédits de paiement				Total CP (3 = 1+2)
				2017 (2)	2018	2019	2020 et +	
AIDE SOCIALE	6 917,00		-10 000,00	-10 000,00				-3 083,00
COOPERATION DECENTRALISEE	50 000,00							50 000,00
DEVELOPPEMENT CULTUREL	15 982,00		-22 127,98	-44 127,98	22 000,00			-28 145,98
DEVELOPPEMENT TOURISME			-12 804,20	-9 759,26	-3 044,94			-9 759,26
DEVELOPPEMENT RURAL ET AGRICOLE		30 000,00	-35 054,57	-5 054,57				-5 054,57
EDUCATION ET JEUNESSE	-80 000,00	90 000,00	-6 500,00	-6 500,00	47 000,00	37 000,00	6 000,00	-86 500,00
ENVIRONNEMENT	21 200,00		-15 012,00	-11 319,00	-4 793,00	1 100,00		9 881,00
FINANCES	28 800,00							28 800,00
HABITAT ET LOGEMENT		4 000,00	-13 600,00	-5 200,00	-4 400,00			-5 200,00
INSERTION ET LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS	-21 000,00							-21 000,00
RESSOURCES HUMAINES	39 058,00							39 058,00
VOIRIE	-201 500,00							-201 500,00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	-140 543,00	124 000,00	-115 098,75	-91 960,81	56 762,06	38 100,00	6 000,00	-232 503,81

L'ÉQUILIBRE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 3

En section de fonctionnement, l'autofinancement est augmenté de **608 383,75 €**.

En investissement, le déficit de financement de 240 730,59 €, cumulé à la hausse de l'autofinancement, conduit à une diminution de l'emprunt de **367 653,16 €** (608 383,75 € - 240 730,59 €).

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES
	-232 503,81	375 879,94
	HAUSSE DE L'AUTOFINANCEMENT	
	608 383,75	

SECTION D'INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES
	-1 452 810,51	-1 693 541,10
	DEFICIT DE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT	
	-240 730,59	
	HAUSSE DE L'AUTOFINANCEMENT	
	608 383,75	
	BAISSE DE L'EMPRUNT VOTÉ	
	-367 653,16	

CHAPITRE 2 : BUDGET DU SITE DE CHARADE

LES RECETTES :

A/ A SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement sont augmentées de 10 500 €.

Politique développement économique

Un montant de 10 500 € est inscrit pour la refacturation du carburant.

Politique	CP Hors AE (1)	AE nouvelle	Révision AE	Echéancier prévisionnel des crédits de paiement				Total (3 = 1+2)
				2017 (2)	2018	2019	2020	
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	10 500,00							10 500,00
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00

LES DEPENSES**A/ LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Les dépenses réelles de fonctionnement sont augmentées de 9 000 €.

Développement économique

Une inscription de 9 000 € hors AE est proposée au titre de l'achat de carburant refacturable (cf. paragraphe recettes fonctionnement).

Politique	CP Hors AE (1)	AE nouvelle	Révision AE	Echéancier prévisionnel des crédits de paiement				Total (3 = 1+2)
				2017 (2)	2018	2019	2020	
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	9 000,00							9 000,00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00

L'ÉQUILIBRE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 3 – SITE DE CHARADE

La hausse de l'autofinancement de 1 500 € permet de baisser la subvention d'équilibre du même montant.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES
		9 000,00
	HAUSSE DE L'AUTOFINANCEMENT (avant ajustement de la subvention d'équilibre)	
	1 500,00	
	BAISSE DE LA SUBVENTION D'EQUILIBRE	
	-1 500,00	

Sur proposition du Vice-Président délégué du Conseil départemental en charge des moyens généraux et du Rapporteur Général du Budget,

Après en avoir délibéré en séance publique, le quorum étant atteint,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés, les Conseillers départementaux du groupe Front de Gauche-Gauche Citoyenne et ceux du groupe d'Union des Républicains s'étant abstenus,

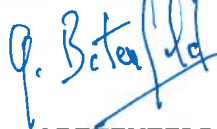
- **d'adopter** la Décision Modificative n° 3 du budget 2017, par nature, par chapitre et sans crédits spécialisés, pour les montants indiqués sur la présentation agrégée jointe en annexe à la présente de délibération, selon les balances générales également jointes en annexe.

Cette Décision Modificative n° 3 s'équilibre, pour le budget principal et pour le budget annexe du site de Charade, en mouvements budgétaires, à la somme de **440 679,43 €**.

- Le budget principal s'équilibre, en mouvements budgétaires, pour la section de fonctionnement à la somme 355 879,94 €, et en section d'investissement à la somme de 75 799,49 €, soit au total une somme de 431 679,43 €.
- Le budget annexe du site de Charade s'équilibre, en mouvements budgétaires, pour la section de fonctionnement à la somme de 9 000 €, soit au total une somme de **9 000 €**.

Transmission au Représentant de l'Etat
N° le
Publication le
Notification le
DELIBERATION CERTIFIEE EXECUTOIRE
Clermont-Ferrand, le
P/le Président du Conseil départemental,
Signé : Gérard BETENFELD
Claude BOILON

Par délégation du Président,
le Vice-Président du Conseil
départemental,



Gérard BETENFELD

le Rapporteur Général du Budget,



Claude BOILON

ANNEXES

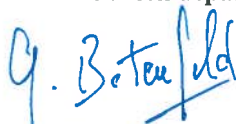
Décision Modificative n° 3 du budget 2017

- Document chiffré voté

- Arrêté des signatures

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil départemental du 26 septembre 2017

Par délégation du Président,
le Vice-Président du Conseil départemental,



Gérard BETENFELD

le Rapporteur Général du Budget,



Claude BOILON

Accusé de réception préfecture



Imprimer



Envoyer

Objet de l'acte : Délibération DM3 des budgets du CD 63

Date de transmission de l'acte : 16/10/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 16/10/2017

Numéro de l'acte : 17_03193 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 063-226300010-20170926-17_03193-DE

Date de décision : 26/09/2017

Acte transmis par : Pierre JARSAILLON

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires